

CONTRAT D'ABONNEMENT ELSEVIER

Ce contrat (le « Contrat ») est conclu en date du [date création contrat] par et entre [Nom et Adresse Abonné] (l'« Abonné »), et Elsevier B.V., Radarweg 29, 1043 NX Amsterdam, Pays-Bas (« Elsevier »).

Les parties ont conclu aux présentes ce qui suit :

SECTION 1. ABONNEMENT.

1.1 Produits Souscrits.

Elsevier concède par les présentes à l'Abonné un droit non-exclusif et non-cessible d'accéder et d'utiliser les produits et services identifiés en Annexe 1 (les « Produits Souscrits ») et de fournir les Produits Souscrits à ses Utilisateurs Autorisés (comme définis aux présentes) sous réserve des termes et conditions du présent Contrat.

1.2 Utilisateurs Autorisés/Sites.

Les Utilisateurs Autorisés sont les étudiants à temps plein ou à temps partiel, les membres du personnel enseignant, les membres du personnel administratif et les chercheurs de l'Abonné, ainsi que les particuliers qui sont des prestataires de service indépendants ou sont employés par des prestataires de service indépendants affiliés aux sites de l'Abonné énumérés à l'Annexe 2 (les « Sites ») et les particuliers utilisant des terminaux d'ordinateurs dans les locaux des bibliothèques dans les Sites autorisés par l'Abonné à accéder aux Produits Souscrits, à des fins de recherche personnelle, d'éducation ou autres fins non commerciales ("Walk-in Users").

1.3 Utilisations Autorisées.

Chaque Utilisateur Autorisé peut :

- accéder, consulter, parcourir et visualiser les Produits Souscrits;
- imprimer, télécharger et stocker une quantité raisonnable des éléments individualisés à partir des Produits Souscrits, exclusivement pour l'usage par ledit Utilisateur Autorisé;
- incorporer des liens vers les Produits Souscrits sur les sites Internet et Intranet de l'Abonné et dans des supports de cours électroniques, dans des systèmes de conservation et de management de cours et dans des sites Internet d'enseignement, sous réserve que l'apparence de tels liens et/ou que les exposés accompagnant de tels liens soient changés sur demande raisonnable d'Elsevier;
- fournir des copies papier ou électroniques d'éléments individualisés à partir des Produits Souscrits à d'autres Utilisateurs Autorisés et à des collègues tiers pour leurs besoins en matière d'enseignement et de recherche.

L'Abonné peut:

- imprimer et fournir des articles de revues à partir des Titres Souscrits (comme définis aux présentes) et si c'est le cas, des chapitres de livres à partir des Produits Souscrits EM-Premium, permettant de répondre à des demandes dans le cadre de la pratique communément dénommée « prêt inter bibliothèques » pour des bibliothèques non-commerciales situées dans le même pays que l'Abonné.

1.4 *Restrictions d'Utilisation des Produits Souscrits.*

A l'exception de ce qui est expressément prévu dans le présent Contrat ou autorisé par écrit par Elsevier, l'Abonné et ses Utilisateurs Autorisés ne peuvent pas:

- réduire, modifier, traduire ou créer une quelconque œuvre dérivée à partir des Produits Souscrits, à l'exception de ce qui est nécessaire pour les rendre perceptibles sur les écrans d'ordinateurs pour les Utilisateurs Autorisés;
- enlever, masquer ou modifier d'une quelque manière que ce soit quelque mention de copyright que ce soit, d'autres mentions ou déclarations de décharge de responsabilité telles qu'elles figurent dans les Produits Souscrits;
- utiliser des robots d'indexation, des moteurs de recherche ou autres programmes de téléchargement automatisé, algorithmes ou dispositifs servant à rechercher, récupérer, extraire, établir des liens profonds, répertorier ou perturber, de façon continue et automatique, le fonctionnement des Produits Souscrits;
- reproduire, conserver, stocker localement, redistribuer ou diffuser en ligne, de façon systématique ou substantielle, les Produits Souscrits;
- poster des éléments individualisés à partir des Produits Souscrits sur des sites de réseaux sociaux.

Les Utilisateurs Autorisés qui sont des particuliers qui sont des prestataires de services indépendants ou qui sont employés par des prestataires de services indépendants ne peuvent utiliser les Produits Souscrits qu'aux fins des prestations qui leur ont été confiées par l'Abonné.

1.5 *Détention de la Propriété Intellectuelle.*

L'Abonné reconnaît que tout droit, titre ou intérêt relatif aux Produits Souscrits est réservé à Elsevier et ses fournisseurs, à l'exception de ce qui est prévu au présent Contrat, et que toute distribution ou diffusion en ligne non autorisée des Produits Souscrits serait susceptible de nuire gravement et irrémédiablement à Elsevier et à ses fournisseurs.

Nonobstant toute disposition contraire contenue dans le présent Contrat, des conditions d'utilisations plus étendues pourraient être accordées pour les contenus en « open access » au sein des Produits Souscrits soumis aux termes et conditions stipulés dans la licence utilisateur applicable (ex, CC) mentionnée dans l'article de revue concerné.

SECTION 2. OBLIGATIONS DE PERFORMANCE D'ELSEVIER.

2.1 *Accès aux Produits Souscrits.*

Elsevier rendra les Produits Souscrits accessibles à l'Abonné et à ses Utilisateurs Autorisés à partir de l'adresse Internet mentionnée dans l'Annexe 1 ou comme cela pourra être prévu autrement aux présentes.

2.2 *Qualité de Service.*

Elsevier fera des efforts raisonnables pour fournir les Produits Souscrits avec une qualité de service compatible avec les standards de l'industrie.

2.3 *Retrait de Contenu.*

Elsevier se réserve le droit de retirer des Produits Souscrits le contenu pour lequel il pourrait être amené à ne plus détenir les droits de distribution, ou pour lequel il pourrait avoir des raisons raisonnables de croire qu'il est illégal, préjudiciable, faux ou contrefaisant.

2.4 *Rapports d'Utilisation des Données.*

Elsevier fournira des rapports d'utilisation des données relatifs à l'activité d'utilisation de l'Abonné comme décrit à https://www.elsevier.com/sd_usage_reports.

SECTION 3. OBLIGATIONS DE PERFORMANCE DE L'ABONNE.

3.1 *Authentification.*

L'Accès aux Produits Souscrits sera authentifié par l'utilisation d'adresses Internet Protocol (« IP ») indiquées et/ou des noms d'utilisateurs et mots de passe et/ou un système d'authentification délégué, identifié en Annexe 2, nécessitant au moins deux éléments d'identification différents. La distribution des noms d'utilisateurs, mots de passe ou tout autre crédit permettant l'accès à distance aux Produits Souscrits par des Utilisateurs Autorisés qui sont des Walk-in Users n'est pas admise.

3.2 *Protection contre les Utilisations et les Accès non-Autorisés.*

L'Abonné mettra en œuvre des efforts raisonnables pour :

- limiter l'accès aux Produits Souscrits et l'utilisation de ceux-ci aux Utilisateurs Autorisés et notifier à l'ensemble des Utilisateurs Autorisés les restrictions d'utilisation définies au présent Contrat et qu'ils doivent se conformer auxdites restrictions;
- communiquer tous les mots de passe et éléments d'identification utilisés pour accéder aux Produits Souscrits exclusivement aux Utilisateurs Autorisés, ne pas divulguer les mots de passe et éléments d'identification à des tiers, et notifier à l'ensemble des Utilisateurs Autorisés qu'ils ne doivent pas divulguer un quelconque mot de passe ou élément d'identification à un quelconque tiers;
- fournir des adresses IP réelles, complètes et exactes, telles qu'identifiées à l'Annexe 2 (le cas échéant) pour l'usage exclusif par l'Abonné (incluant, si demandé par Elsevier, une confirmation écrite du fournisseur d'accès tiers pertinent) et informer Elsevier de manière proactive de toute modification des adresses IP de l'Abonné, y compris lorsque des adresses ne sont plus exclusivement utilisées par l'Abonné; et
- promptement, dès qu'il a connaissance d'une utilisation non autorisée des Produits Souscrits, la notifier à Elsevier et prendre des mesures correctives afin d'arrêter cette situation et en prévenir la répétition.

Dans le cas d'une quelconque utilisation non-autorisée des Produits Souscrits, Elsevier pourra suspendre l'accès et/ou requérir que l'Abonné suspende l'accès à partir duquel l'utilisation non-autorisée est apparue, sur préavis adressé à l'Abonné. L'Abonné ne sera pas tenu responsable pour l'utilisation non-autorisée des Produits Souscrits qui serait commise par un quelconque Utilisateur Autorisé, sous réserve que l'utilisation non-autorisée n'ait pas résulté de la propre négligence, ou d'une mauvaise action intentionnelle de l'Abonné et que l'Abonné n'ait pas permis la poursuite de cette utilisation non-autorisée une fois qu'il en a eu la connaissance effective. L'Abonné sera responsable de l'adhésion de tout fournisseur tiers engagé par l'Abonné aux termes et conditions du présent Contrat, en particulier si le fournisseur tiers fournit et gère des adresses IP.

3.3 *Conformité aux Lois relatives aux Sanctions.*

Elsevier se réserve le droit de refuser l'accès aux Produits Souscrits à toute personne ou entité qui ont été interdites d'avoir cet accès par toutes lois relatives aux sanctions ou d'embargo.

SECTION 4. PRIX ET CONDITIONS DE REGLEMENT.

L'Abonné paiera à Elsevier le prix mentionné en Annexe 1 (le « Prix ») dans un délai de 30 (trente) jours à compter de sa date de facturation. Les paiements hors délais donneront lieu au paiement d'intérêts de retard d'un montant de 1 % par mois calculés sur les sommes restant dues. Le prix s'entend hors taxes sur les ventes, sur l'utilisation, sur la valeur ajoutée, toute retenue à la source ou autre droit, et l'Abonné sera seul tenu du paiement de telles taxes dues en plus du prix. Toute somme due par l'Abonné à Elsevier aux termes du présent Contrat sera payée par virement sur le compte bancaire d'Elsevier aux Pays-Bas. La monnaie de compte et la monnaie de paiement pour toute somme devant être payée par l'Abonné à Elsevier dans le cadre du présent Contrat seront l'Euro (c-à-d. la monnaie européenne ayant cours légal aux Pays-Bas à la date d'entrée en vigueur du présent Contrat), nonobstant tout changement relatif à l'adhésion à la zone euro pouvant survenir après la date d'entrée en vigueur du présent Contrat, sauf au cas où (a) les Pays-Bas cesseraient d'être membre de la zone euro de l'Union européenne ou (b) tous les membres participants de la zone euro cesseraient d'agir en tant que tels et que l'euro cesserait d'exister, auquel cas la somme devra être payée dans la monnaie qui sera officiellement adoptée comme monnaie légale aux Pays-Bas. L'Abonné renonce au droit qu'il pourrait avoir à un moment quelconque, dans un pays quel qu'il soit, de payer une somme dans le cadre du présent Contrat dans une devise autre que celle dans laquelle son paiement est libellé dans le cadre de cette clause. L'Abonné se verra facturer la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) locale, en fonction du lieu d'établissement de l'Abonné, à moins que l'Abonné ne soit une personne professionnelle étrangère assujettie et ne fournisse à Elsevier son Numéro d'Identification TVA. L'Abonné notifiera promptement à Elsevier toute modification du statut de son Numéro d'Identification TVA ou de sa TVA. Elsevier pourra facturer l'Abonné de toutes TVA, amendes, sanctions, intérêts et autres coûts qu'Elsevier pourrait encourir du fait d'informations erronées relatives à la TVA.

SECTION 5. DUREE.

5.1 Durée.

Le présent Contrat entrera en vigueur le [date début contrat] et restera en vigueur jusqu'au [date fin contrat] (la « Durée initiale »).

SECTION 6. GARANTIES ET INDEMNISATIONS PAR ELSEVIER.

6.1 Garanties.

Elsevier garantit que l'utilisation des Produits Souscrits dans le respect des termes et conditions des présentes ne viole aucun droit de propriété intellectuelle détenu par un tiers.

6.2 Indemnisations.

Elsevier indemnifiera, défendra et tiendra à l'abri du préjudice l'Abonné et ses Utilisateurs Autorisés de tout ou contre toute perte, dommage, coût, responsabilité ou dépense (incluant les honoraires raisonnables d'avocats) résultant d'une action de tiers ou d'une réclamation portant sur le fait que l'utilisation des Produits Souscrits dans le respect des termes et conditions des présentes violerait les droits de propriété intellectuelle desdits tiers. Si une telle action ou une telle réclamation survenait, l'Abonné le notifierait promptement et coopérerait raisonnablement avec Elsevier. Cette obligation d'indemnisation survivra après la fin du présent Contrat.

6.3 Décharge de Responsabilité.

A L'EXCEPTION DES GARANTIES ET INDEMNISATIONS EXPRESSEMENT INDIQUEES AUX PRESENTES ET DANS LES LIMITES AUTORISEES PAR LES LOIS APPLICABLES, LES PRODUITS SOUSCRITS SONT FOURNIS SUR UNE BASE « TEL QUEL » ET ELSEVIER ET SES FOURNISSEURS REJETTENT EXPRESSEMENT TOUTES GARANTIES ET REPRESENTATIONS DE TOUTES NATURES RELATIVEMENT AUX PRODUITS SOUSCRITS ET TOUS AUTRES DONNEES, DOCUMENTS OU MATERIELS FOURNIS DANS LE CADRE DU PRESENT CONTRAT, INCLUANT DE FACON NON LIMITEE LES ERREURS, INEXACTITUDES, OMISSIONS OU DEFAUTS CONTENUS DANS CEUX-CI, ET TOUTE

GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE CONCERNANT LA QUALITE MARCHANDE OU LEUR ADAPTABILITE A UN USAGE SPECIFIQUE.

6.4 *Limitation de Responsabilité.*

A l'exception des garanties et indemnités expressément indiquées aux présentes et dans les limites autorisées par les lois applicables, Elsevier ou ses concédants ne seront en aucun cas responsables pour un quelconque dommage incident, spécial, indirect ou exemplaire, y compris, sans limitation aucune, les pertes de données, les interruptions de l'activité, ou les pertes de bénéfices, résultant de ou en rapport avec le présent Contrat, de même que la responsabilité d'Elsevier et ses fournisseurs à l'égard de l'Abonné ne pourra pas dépasser une somme égale au Prix acquitté par l'Abonné au titre des présentes au cours des douze (12) mois précédant immédiatement la date de réclamation, même dans le cas où Elsevier ou un quelconque de ses concédants aurait été avisé de l'éventualité d'une telle responsabilité ou de tels dommages.

SECTION 7. DISPOSITIONS GENERALES.

7.1 *Force Majeure.*

Le fait pour une des parties de reporter ou de ne pas respecter l'une des dispositions du présent Contrat en raison de circonstances échappant à son contrôle (et notamment, sans limitation aucune, les cas de guerre, grèves, incendies, inondations, coupures de courant, interruption des télécommunications ou de l'Internet, endommagement ou destruction de toute installation de réseau ou de serveur) ne saurait être considéré comme une rupture du présent Contrat. Les parties conviennent que la sortie d'un ou de plusieurs membres de la zone euro ne constituera pas, à elle seule, une « circonstance échappant à son contrôle » et n'aura pas pour effet de supprimer ou de dispenser de l'exécution de toute obligation dans le cadre du présent Contrat.

7.2 *Effet Relatif.*

La nullité ou l'inopposabilité d'une quelconque disposition du présent Contrat n'affectera aucune des autres dispositions du présent Contrat.

7.3 *Intégralité du Contrat.*

Le présent Contrat constitue l'intégralité de l'accord et de la convention intervenus entre les parties et annule et remplace tous accords, communications, propositions et bons de commande antérieurs et concomitants, qu'ils soient écrits ou oraux, établis entre les parties quant à l'objet des présentes.

7.4 *Modifications.*

Aucune modification ou renonciation à une disposition du présent Contrat ne sera valide sauf si elle est établie par écrit et signée par les parties, à l'exception des changements reflétant des substitutions de titres, d'adresses IP, de mécanismes d'authentification, de la facturation et de coordonnées d'adresses qui devront être confirmés par Elsevier par un email de notification envoyé à l'Abonné.

7.5 *Cession.*

L'Abonné s'interdit de céder, transférer, accorder en sous-licence des droits ou des obligations prévus au présent Contrat à moins d'obtenir l'accord écrit et préalable d'Elsevier, lequel accord ne pourra pas être raisonnablement différé.

7.6 *Vie Privée.*

Elsevier ne pourra pas, sans l'accord préalable et écrit de l'Abonné, transférer une quelconque information personnelle reçue par Elsevier de l'Abonné en vertu du présent Contrat, à tout tiers non-affilié, sauf (i) à des fournisseurs de services concernés dans la mesure nécessaire à l'exercice de leurs missions auprès d'Elsevier en support du présent Contrat; (ii) lorsque cela est raisonnablement nécessaire pour régler des problèmes de sécurité, de sûreté, de fraude ou d'autres problèmes juridiques; et (iii) si les Produits Souscrits sont acquis par une autre société, ou l'utiliser à des fins autres que ce qui est prévu au présent Contrat.

7.7 *Notifications.*

Toutes les notifications dans le cadre du présent Contrat seront faites par écrit, et signifiées à la partie à qui elle est destinée, à l'adresse indiquée ci-dessous, ou au numéro de télécopie ou à l'adresse email qui pourrai(en)t être indiqué(es) par notification.

A Elsevier : Elsevier B.V., Radarweg 29, 1043 NX Amsterdam, The Netherlands.

A l'Abonné: **[Nom et Adresse Abonné]**

7.8 *Publicité.*

Chaque partie accepte que son nom et ses marques associées puissent être utilisés par l'autre partie à titre de références client/prestataire de service, pour des campagnes de publicité ou de promotion. Chaque partie accepte que l'autre partie puisse publier un communiqué de presse ou faire une annonce publique au sujet du présent Contrat, à condition d'avoir pu préalablement faire valoir son droit de révision et d'approbation des parties pertinentes d'un tel communiqué ou d'une telle annonce contenant une référence à son nom ou à ses marques, ladite révision et ladite approbation ne pouvant être indûment refusées ou retardées.

7.9 *Confidentialité.*

L'Abonné et ses employés, dirigeants, administrateurs et agents conserveront la confidentialité et s'interdiront de divulguer à toute partie tierce non-affiliée, sauf accord préalable et écrit d'Elsevier les termes financiers et les conditions commerciales du présent Contrat. Elsevier ne divulguera ces informations que (i) aux services concernés des fournisseurs dans la limite nécessaire à l'accomplissement de leurs fonctions à l'appui de ce Contrat et (ii) quand ce sera raisonnablement nécessaire pour traiter les problèmes de sécurité, protection, fraude ou autres questions juridiques.

7.10 *Validité.*

Le présent Contrat et tout avenant à celui-ci seront signés en double exemplaire, et les signatures échangées par télécopie ou autres moyens électroniques sont valables à toutes fins présentes, et pour la même étendue que les signatures originales.

7.11 *Loi applicable et compétence territoriale.*

Le présent Contrat sera régi et interprété conformément aux lois françaises, sans égard aux principes régissant le conflit des lois, et les parties consentent irrévocablement à la compétence exclusive des tribunaux français concernant toute action ou poursuite découlant ou se rapportant au présent Contrat.

EN FOI DE QUOI, les parties ont conclu le présent Contrat sous la signature de leurs représentants dûment habilités à cet effet, à la date indiquée ci-dessus.

[Nom Abonné]

(Abonné)

Nom:

Fonction:

ELSEVIER B.V.

(Elsevier)

Nom: Gino Ussi

Fonction: Vice-président exécutif - Ventes Solution de Recherche

No. **[Numéro contrat]**

CONTRAT D'ABONNEMENT ELSEVIER

Annexe 1

Produits Souscrits/Accès/Prix

[Nom Abonné]

No. [Numéro contrat]

Produits Souscrits – éditeur	Accès	[période contrat]
EM-Premium – Elsevier Masson S.A.S. Revue	em-premium.com	[MONTANT]
EM-Premium – Elsevier Masson S.A.S. Traité	em-premium.com	[MONTANT]
MONTANT TOTAL DU PRIX		[MONTANT TOTAL]

Collection(s) de Revues

La (les) Collection(s) de Revues de l'Abonné est (sont) décrite(s) à l'Annexe 1.1.

CONTRAT D'ABONNEMENT ELSEVIER

Annexe 1.1

Abonnement à des Revues

Collection(s) de Revues :

EM-Premium: Accès électronique au texte intégral de tous les articles de titres de revues Elsevier identifiés dans l'Appendice A à l'Annexe 1.1.

Option de Substitution de Titres Souscrits

L'Abonné pourra, au plus une fois par an, remplacer tout titre de revue souscrit identifié dans l'Appendice A à l'Annexe 1.1 (les « Titres Souscrits ») par un ou plusieurs titres de revues ayant une valeur totale équivalente (sur la base des tarifs de l'année en cours) en donnant préavis à Elsevier au plus tard le 1^{er} août précédant le début de l'année civile suivante ou à tout moment sous réserve de l'accord écrit mutuel des parties.

Titres Transférés

Les titres de revues de sociétés savantes pour lesquels l'Abonné dispose d'un abonnement électronique via un éditeur tiers dont les droits d'édition seraient transférés à Elsevier et rendus accessibles sur ou EM-Premium pendant la durée du contrat (les « Titres Transférés ») seront considérés comme des Titres Souscrits avec effet à la date de transfert et pour l'année de publication en cours et les années de publication antérieures préalablement payées, à moins que et jusqu'à ce que l'Abonné notifie à Elsevier qu'il ne souhaite plus disposer de cet abonnement électronique sur ou EM-Premium. L'option de substituer des Titres Souscrits ne s'applique pas aux Titres Transférés.

Prix réduit pour Abonnements Papier

Sous réserve que le Prix ait été payé, l'Abonné pourra choisir de passer commande pour des abonnements annuels à des titres de revue sur support papier EM Premium, pour lesquels l'Abonné dispose d'un abonnement électronique via EM-Premium, à un prix réduit par rapport au prix catalogue, et ce au plus tard le 1^{er} août précédant le début de l'année civile suivante directement auprès de l'Editeur et auprès d'une (1) seule agence d'abonnement autorisée, choisie par l'Abonné, et l'Editeur honorera ces commandes dans le respect des usages commerciaux. Lors de la passation de ces commandes, l'Abonné notifiera à Elsevier les coordonnées de son agence d'abonnement. L'Abonné pourra changer d'agence d'abonnement au plus une fois par an par voie de notification adressée à Elsevier au plus tard le 1^{er} août précédant le début de l'année civile suivante. L'Abonné s'interdira de passer des commandes pour cet abonnement papier à tarif réduit pour le compte de toute autre personne ou entité ou en vue de procéder à une revente, location, licence ou autre transfert en faveur de toute autre personne ou entité.

Appendice A à l'Annexe 1.1
Titres Souscrits

[Nom Abonné]

ID Produit	ISSN	Titre Souscrit de revues EM-Premium (disponible en ligne)
XXX	XXX	XXX
XXX	XXX	XXX

SAMPLE

CONTRAT D'ABONNEMENT ELSEVIER
Annexe 2
Sites/Authentification/Contacts

Abonné: [Nom Abonné]

Sites: [Adresse Abonné]	# Concernés Utilisateurs Autorisés: [nb utilisateurs]	Authentification: [adresses IP]
---------------------------------------	---	---

Nombre total estimé d'Utilisateurs Autorisés pour EM-Premium: [nb utilisateurs]

Pour éviter tout malentendu, d'autres institutions et organisations qui résident ou font des affaires dans les lieux susmentionnés (y compris, sans limitation aucune, les sociétés qui sont détenues en propriété exclusive ou partielle par l'Abonné ou sont affiliées à celui-ci) ne sont pas des Sites, sauf indication contraire ci-dessus.

L'Abonné notifiera sans délai à Elsevier toutes modifications significatives qui seraient apportées au nombre des Utilisateurs Autorisés concernés, lesquelles modifications pourraient avoir pour conséquence la résiliation du Contrat par Elsevier à la fin de l'année pour laquelle le Prix avait été payé, à moins que les parties ne soient en mesure de se mettre d'accord sur un ajustement approprié du prix pour toute année supplémentaire du Contrat, et pourraient ajouter, retirer ou substituer des mécanismes d'authentification, sous réserve de l'accord écrit mutuel des parties.

Contact Principal

Nom:

Fonction:

Nom/Adresse (si différente de la Section 7.7):

Courriel/E-mail:

Téléphone:

Contact de Facturation

Nom:

Fonction:

Nom/Adresse (si différente de la Section 7.7):

Courriel/E-mail:

Téléphone:

L'Abonné notifiera sans délai à Elsevier toutes modifications apportées aux coordonnées ci-dessus.